

PROTECTION JURIDIQUE DE LA COPROPRIÉTÉ



**Vous avez un problème ?
C'est notre problème.**

PARIS

LYON

GRENOBLE

MARSEILLE

NICE

CANNES

Le spécialiste en assurances et financements
qui met de la couleur dans la pierre.

ODEALIM

Grâce à une équipe de juristes qualifiés, un grand nombre de conflits peut trouver une solution, sans avoir recours aux tribunaux.

Nos garanties...

Une résolution amiable des conflits : vis-à-vis des tiers une mise en demeure d'un organisme extérieur à la copropriété **a beaucoup plus d'impact** que celle faite par le représentant de la copropriété.

Conseil et assistance juridique : vous disposez de **conseils juridiques gratuits** liés à votre garantie et de l'aide d'un spécialiste en droit, formé à l'écoute et à la négociation.

Organisation et suivi de la procédure judiciaire : si l'assureur n'obtient pas satisfaction à l'amiable, ou si la copropriété est attaquée en justice, **l'assureur payera tout ou partie des frais d'avocats.**

L'exécution des accords ou décisions judiciaires.

Les domaines d'intervention :

- ▶ Non-respect des dispositions légales ou du règlement de copropriété (travaux privatifs entrepris sans autorisation sur des parties communes), stationnement abusif dans une cour commune...
- ▶ litiges avec une société de services : ascensoriste, chauffagiste, société d'entretien d'espaces verts, société de nettoyage, entreprise de sécurité,
- ▶ litiges avec un salarié de la copropriété : gardien, jardinier,
- ▶ litiges de voisinage : restaurant provoquant des odeurs, fumées, bruits, arbres non élagués, travaux chez un voisin, occasionnant des nuisances ou des dommages aux bâtiments de la copropriété,
- ▶ recouvrement des charges.

Pour

Les syndicats de copropriétés, les copropriétaires.

Le petit plus d'Odealim

Le libre choix de l'avocat.

Un accompagnement assuré par des spécialistes du droit immobilier et de la copropriété.

95 % de nos assurés s'estiment **satisfaits ou très satisfaits** de l'utilisation de ce contrat.

En tant qu'**organisme de formation**, nous proposons des sessions autour de l'assurance protection juridique pour la copropriété, à destination des dirigeants, directeurs de copropriété, gestionnaires de copropriété, expérimentés ou non.

AssurTrésó

En complément de la protection juridique, solution aux litiges des copropriétés, nous vous proposons une véritable **protection des copropriétaires bons payeurs** grâce à notre produit AssurTrésó et **sa garantie des charges impayées**. Nos équipes se tiennent à votre disposition pour toute étude et tarification.

Vous contrôlez les dépenses de la copropriété en matière de justice et évitez les mauvaises surprises.

Nos atouts



Force
de négociation



Équipe
dédiée



Proximité
régionale



Espace
client

odealim.com

ASSURCOPRO

ASSURGÉRANCE

FIDENTIALP

JBSA

RIPERT
DE GRISSAC

ROSELINE
BRUN

ODEALIM